

Le 8 novembre 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 8 novembre 2016 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2016-11-136 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 novembre 2016 à 19 h 30.

ADOPTÉE

2. MOT DU MAIRE

2016-11-137 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 novembre 2016 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	Séance ordinaire du conseil du 8 novembre 2016
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
6.1	DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL
6.2	RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Le 8 novembre 2016

6.3	CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017
6.4	NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT
6.5	RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
6.6	NOMINATION D'UN MEMBRE ET SUBSTITUTS – TRANSPORT SOLEIL
6.7	NOMINATION DES MEMBRES ET SUBSTITUTS – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)
6.8	NOMINATION D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ DE RETRAITE
6.9	DEMANDE D'INTERVENTION REVISEE / BELL H35593_PLAN CM_04 / AUTORISATION DE SIGNATURE
6.10	INSALUBRITÉ MORBIDE / RESEAU LOCAL DE SERVICES DE VAUDREUIL-SOULANGES
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 637 - RMH 330
7.1.2	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-3 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
7.1.3	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-2 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
7.1.4	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-7 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
7.1.5	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 640 / RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2017
7.1.6	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 641 / TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE/PAVAGE / PARTIE DES 1ER BOULEVARD, 2E BOULEVARD ET 3E BOULEVARD, 5E AVENUE ET 10E AVENUE / TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES / PISCINE MUNICIPALE ET TERRAIN DE TENNIS
7.1.7	ENTENTE-CADRE CONCERNANT DES TRAVAUX À CARACTÈRE LOCAL DANS LES COURS D'EAU ET LE RECOUVREMENT DE CRÉANCES / MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2016
7.2.3	APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR FIN DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – ANNEXE « A »
7.2.4	PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF / RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – EXERCICE FINANCIER 2017 / MAMOT
7.2.5	APPROBATION / BUDGET RÉVISÉ 2016 / OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TERRASSE-VAUDREUIL
7.2.6	ADJUDICATION DE CONTRAT D'ÉMISSION / REFINANCEMENT D'UNE SOMME DE 292 300 \$ (SERVICE DE DETTE) / RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 614
7.2.7	ÉMISSION DE BILLETS / RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE
7.2.8	AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT / CAISSE DES JARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DES LOISIRS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / PRÉPOSÉS À LA PATINOIRE
7.3.2	SERVICE DES LOISIRS / EMBAUCHE / BIBLIOTHÉCAIRE
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 8 novembre 2016

9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
12.1	SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)
12.2	EMPRUNT TEMPORAIRE / TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE/PAVAGE / PARTIE DES 1ER BOULEVARD, 2E BOULEVARD ET 3E BOULEVARD, 5E AVENUE ET 10E AVENUE / TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES / PISCINE MUNICIPALE ET TERRAIN DE TENNIS / CAISSE DES JARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2016-11-138 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2016

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2016 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2016-11-139 6.1 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire monsieur Michel Bourdeau, les conseillers messieurs Roger D'Antonio, Julien Leclerc, Jean-Pierre Brazeau, David Beaugard-Paquin, Guy Jodoin et Yves de Repentigny déposent une déclaration mise à jour de leurs intérêts pécuniaires conformément aux dispositions de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* L.R.Q., chapitre E-2.2.

2016-11-140 6.2 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, le maire, M. Michel Bourdeau, fait rapport sur la situation financière de la Municipalité;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE soit accepté le dépôt du rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité, de la liste des contrats comportant une dépense de plus de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) et de la liste des contrats comportant une dépense de plus de deux

mille dollars (2 000 \$) avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse vingt-cinq mille dollars (25 000 \$);
QUE le texte du rapport du maire soit distribué à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2016-11-141 6.3 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoyant l'adoption du calendrier des séances du conseil;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 2008-583 fixant la tenue des séances du conseil;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE les séances ordinaires du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, pour l'année 2017, soient tenues à 19 h 30 aux jours suivants :

17 janvier	13 février	14 mars
11 avril	9 mai	13 juin
11 juillet	8 août	12 septembre
3 octobre	14 novembre	12 décembre

ADOPTÉE

2016-11-142 6.4 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE le conseiller monsieur Jean-Pierre Brazeau soit nommé maire suppléant pour la période du 8 novembre 2016 au 14 novembre 2017.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Brazeau peut remplacer le maire à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour les séances publiques.

ADOPTÉE

2016-11-143 6.5 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 6 du règlement numéro 327 concernant la durée du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres doivent être nommés par résolution du conseil municipal;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE les mandats de M. Guy Jodoin à titre de président et M. Julien Leclerc, soient reconduits pour une période de un (1) an à compter du 1^{er} janvier 2017;

QUE les mandats de MM. Gaétan Boyer, Jacques Larocque et Réjean Pinet, citoyens de Terrasse-Vaudreuil, soient reconduits pour une période de deux (2) ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

Membres votants – conseillers municipaux

Monsieur Guy Jodoin, président
Monsieur Julien Leclerc

Membres votants – citoyens de Terrasse-Vaudreuil

Monsieur Gaétan Boyer
Monsieur Jacques Larocque
Monsieur Réjean Pinet

Membres non votants – officiers municipaux et consultants sur invitation

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme, inspectrice en bâtiment et secrétaire du comité
Monsieur Richard Bienvenu, urbaniste

ADOPTÉE

2016-11-144 6.6 NOMINATION D'UN MEMBRE ET SUBSTITUTS – TRANSPORT SOLEIL

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beaugard-Paquin
et RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Yves de Repentigny à titre de représentant du conseil municipal siégeant au conseil d'administration de Transport Soleil pour la période débutant le 8 novembre 2016 et se terminant le 14 novembre 2017.

DE NOMMER les conseillers suivants à titre de représentant substitut du conseil municipal siégeant au conseil d'administration de Transport Soleil pour la période débutant le 8 novembre 2016 et se terminant le 14 novembre 2017.

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beaugard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller

ADOPTÉE

2016-11-145 6.7 NOMINATION DES MEMBRES ET SUBSTITUTS – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Jean-Pierre Brazeau et monsieur Roger D'Antonio à titre de représentant du conseil municipal siégeant au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation pour la période débutant le 8 novembre 2016 et se terminant le 14 novembre 2017.

DE NOMMER les conseillers suivants à titre de représentant substitut du conseil municipal siégeant au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation pour la période débutant le 8 novembre 2016 et se terminant le 14 novembre 2017.

Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

ADOPTÉE

2016-11-146 6.8 NOMINATION D'UN MEMBRE SUR LE COMITÉ DE RETRAITE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE le mandat de monsieur Roger D'Antonio à titre de membre indépendant désigné par l'employeur pour siéger sur le comité de retraite soit reconduit.

ADOPTÉE

2016-11-147 6.9 DEMANDE D'INTERVENTION REVISEE / BELL H35593 PLAN CM_04 / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'AUTORISER la demande d'intervention révisée associée au projet Bell H35593 Révision 1 plan CM_04 en vue de la réalisation des travaux sur le territoire de la municipalité selon la demande et le plan fourni.

D'AUTORISER Mme Lily Ducharme, directrice de l'urbanisme, à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande de consentement municipal.

ADOPTÉE

2016-11-148 6.10 INSALUBRITE MORBIDE / RESEAU LOCAL DE SERVICES DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT l'importance de mieux coordonner nos actions et d'agir de manière concertée face au phénomène d'insalubrité morbide;

CONSIDÉRANT QU'il est important de définir les champs d'action de chacune des organisations afin d'agir pour le bien commun;

CONSIDÉRANT le travail entrepris par le Comité intersectoriel en insalubrité morbide de Vaudreuil-Soulanges notamment composé du CISSS de la Montérégie-Ouest ainsi que de plusieurs municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite s'associer à cette démarche;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit entérinée la démarche contenue au document intitulé « Trajectoire intersectorielle d'insalubrité morbide Vaudreuil-Soulanges » daté de juin 2015.

ADOPTÉE

2016-11-149 7.1.1 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637-1 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 637 - RMH 330

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 637-1 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE soit adopté le règlement numéro 637-1 intitulé :

« Règlement numéro 637-1 modifiant le règlement numéro 637 – Règlement relatif au stationnement – RMH 330 ».

ADOPTÉE

2016-11-150 7.1.2 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 570-3 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME NUMÉRO 570 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Le conseiller M. Yves de Repentigny donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement relatif au Plan d'urbanisme numéro 570 afin d'assurer la conformité avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2016-11-151 7.1.3 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 574-2 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 574 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Le conseiller M. Roger D'Antonio donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement des permis et certificats numéro 574 afin d'assurer la conformité avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2016-11-152 7.1.4 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 572-7 / RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 572 AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

Le conseiller M. Julien Leclerc donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 572 afin d'assurer la conformité avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

2016-11-153 7.1.5 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 640 / RÈGLEMENT APPROUVANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2017

Le conseiller M. Jean-Pierre Brazeau donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement numéro 640 approuvant les prévisions budgétaires et décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2017.

2016-11-154 7.1.6 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 641 / TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE/PAVAGE / PARTIE DES 1ER BOULEVARD, 2E BOULEVARD ET 3E BOULEVARD, 5E AVENUE ET 10E AVENUE / TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES / PISCINE MUNICIPALE ET TERRAIN DE TENNIS

Le conseiller M. Yves de Repentigny donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement autorisant les travaux de réhabilitation de la chaussée/pavage sur une partie des 1^{er} Boulevard, 2^e Boulevard et 3^e Boulevard, 5^e Avenue et 10^e Avenue ainsi que des travaux de réhabilitation des infrastructures sportives et récréatives; piscine municipale, terrain de tennis et clôture du parc en décrétant une dépense et un emprunt de cent quarante-quatre mille sept cent soixante-quatorze dollars (144 774 \$) à ces fins.

2016-11-155 7.1.7 ENTENTE-CADRE CONCERNANT DES TRAVAUX À CARACTÈRE LOCAL DANS LES COURS D'EAU ET LE RECOUVREMENT DE CRÉANCES / MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES / AUTORISATION DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT la résolution 16-09-21-10 adoptée par la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges le 21 septembre 2016;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil approuve l'entente à intervenir préparée par la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour la gestion de l'exécution, par les municipalités locales, de travaux à caractère local qu'elles désirent exécuter, à leurs frais, sur des cours d'eau de la MRC dans leur territoire et le recouvrement des créances découlant de travaux effectués par la MRC en application des articles 104 et 105 de la Loi sur les compétences municipales;

QUE le maire, M. Michel Bourdeau, et le secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité ladite entente.

ADOPTÉE

2016-11-156 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de deux cent dix mille quatre cent soixante-dix-sept dollars et soixante-cinq cents (210 477,65 \$).

ADOPTÉE

2016-11-157 7.2.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2016

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, le secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, dépose au conseil un état comparatif des revenus et dépenses de la Municipalité dont la réalisation est prévue pour l'exercice 2016 et le budget 2016.

2016-11-158 7.2.3 APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR FIN DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – ANNEXE « A »

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le transfert aux activités financières d'une partie du surplus accumulé tel que décrit à l'Annexe « A » annexé au présent procès-verbal, pour un montant totalisant cinquante mille quatre cent soixante-six dollars et quarante et un cents (50 466.41 \$).

ADOPTÉE

2016-11-159 7.2.4 PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF / RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – EXERCICE FINANCIER 2017 / MAMOT

La Municipalité prend acte de l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, pour l'exercice financier 2017, lesquels sont établis comme suit :

- Proportion médiane 94 %
- Facteur comparatif 1.06

2016-11-160 7.2.5 APPROBATION / BUDGET RÉVISÉ 2016 / OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TERRASSE-VAUDREUIL

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'ACCEPTER le budget révisé 2016 de l'Office municipal d'habitation de Terrasse-Vaudreuil tel que présenté par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et approuvé par celle-ci le 7 octobre 2016.

ADOPTÉE

2016-11-161 7.2.6 ADJUDICATION DE CONTRAT D'ÉMISSION / REFINANCEMENT D'UNE SOMME DE 292 300 \$ (SERVICE DE DETTE) / RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 614

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil accepte l'offre qui lui est faite par la firme Banque Royale du Canada pour son emprunt par billets en date du 15 novembre 2016 au montant de 292 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 614. Ce billet est émis au prix de 100,00000 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

16 500 \$	2,28 %	15 novembre 2017
16 800 \$	2,28 %	15 novembre 2018
17 300 \$	2,28 %	15 novembre 2019
17 700 \$	2,28 %	15 novembre 2020
224 000 \$	2,28 %	15 novembre 2021

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

ADOPTÉE

2016-11-162 7.2.7 ÉMISSION DE BILLETS / RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de celui-ci, la Municipalité de Terrasse Vaudreuil souhaite emprunter par billet un montant total de 292 300 \$:

Règlement d'emprunt n°	Pour un montant de \$
614	292 300 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 292 300 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 614 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 15 novembre 2016;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2017	16 500 \$	
2018	16 800 \$	
2019	17 300 \$	
2020	17 700 \$	
2021	18 100 \$	(à payer en 2021)
2021	205 900 \$	(à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Terrasse Vaudreuil émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est à dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 15 novembre 2016), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 614, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

ADOPTÉE

2016-11-163 7.2.8 AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT / CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

D'AUTORISER une demande de majoration de la marge de crédit auprès de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges, sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 2N4, et ce, pour une somme supplémentaire de deux cents mille dollars (200 000 \$) pour porter la limite de la marge de crédit en permanence à sept cents mille dollars (700 000 \$) afin de combler les besoins de liquidité de fonctionnement pour le bénéfice des citoyens.

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

2016-11-164 7.3.1 SERVICE DES LOISIRS / EMBAUCHE TEMPORAIRE / PRÉPOSÉS À LA PATINOIRE

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche temporaire du personnel à la patinoire pour les activités libres offertes à la patinoire municipale, et ce, pour la période hivernale 2016-2017, selon les besoins du service et sans horaire fixe, au salaire prévu à l'annexe « B » de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout selon les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2016-11-165 7.3.2 SERVICE DES LOISIRS / EMBAUCHE / BIBLIOTHÉCAIRE

CONSIDÉRANT les besoins au sein du Service des loisirs – division bibliothèque;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise l'engagement du personnel de la bibliothèque municipale en fonction des besoins et des budgets alloués et selon le taux horaire en vigueur.

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2016-11-166 12.1 SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de quarante mille dollars (40 000 \$), conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le 1^{er} Boulevard et le 3^e Boulevard dont la gestion incombe à la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

2016-11-167 12.2 EMPRUNT TEMPORAIRE / TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE/PAVAGE / PARTIE DES 1ER BOULEVARD, 2E BOULEVARD ET 3E BOULEVARD, 5E AVENUE ET 10E AVENUE / TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES / PISCINE MUNICIPALE ET TERRAIN DE TENNIS / CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE le conseil approuve les dépenses pour un montant de cent quarante-quatre mille sept cent soixante-quatorze dollars (144 774 \$) pour des travaux de réhabilitation de la chaussée/pavage sur une partie des 1^{er} Boulevard, 2^e Boulevard et 3^e Boulevard, 5^e Avenue et 10^e Avenue ainsi que des travaux de réhabilitation des infrastructures sportives et récréatives; piscine municipale, terrain de tennis et clôture du parc.

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer un emprunt temporaire au taux d'intérêt préférentiel en vigueur de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges, sise au 455, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 2N4, et ce, pour un montant de cent quarante-quatre mille sept cent soixante-quatorze dollars (144 774 \$) pour lequel le versement d'une subvention est assuré par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes et qui n'excède pas celui de la subvention et dont le terme correspond à la période fixée pour le versement de la subvention, pour des travaux de réhabilitation de la chaussée/pavage sur une partie des

1^{er} Boulevard, 2^e Boulevard et 3^e Boulevard, 5^e Avenue et 10^e Avenue ainsi que des travaux de réhabilitation des infrastructures sportives et récréatives; piscine municipale, terrain de tennis et clôture du parc.

QUE le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée.

QUE le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

QUE le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à cette fin.

ADOPTÉE

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

2016-11-168

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 novembre 2016 à 20 h 7.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Jr Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière

ANNEXE « A »

Transfert d'une partie du surplus accumulé aux postes budgétaires suivants :		
NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	MONTANT
02-110-01-970-01	SUBVENTION À DES ORGANISMES (OSBL)	500,00 \$
02-110-01-970-01	SUBVENTION À DES ORGANISMES (OSBL)	100,00 \$
02-110-14-951-00	QUOTE-PART C.A.R.R.A. / RPS	3 678,29 \$
02-130-00-331-00	TÉLÉPHONE - ADMINISTRATION	527,58 \$
02-130-00-414-00	ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE	944,89 \$
02-220-00-421-00	ASS. DE BIENS (NOUV. CASERNE ET CONTENU)	714,00 \$
02-220-00-455-01	IMMATRICULATION DES VÉHICULES	669,08 \$
02-220-00-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	700,00 \$
02-220-00-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	396,22 \$
02-220-00-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	705,18 \$
02-220-00-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	511,71 \$
02-220-00-525-04	ENTR. ET RÉP. - FREIGHTLINER 2012 (#210)	1 699,84 \$
02-220-00-525-04	ENTR. ET RÉP. - FREIGHTLINER 2012 (#210)	842,67 \$
02-220-00-525-05	ENTR. ET RÉP. - INTER 10S 1990 (#510)	488,19 \$
02-230-01-454-00	SERVICES DE FORMATION	850,40 \$
02-320-00-414-00	ADMINISTRATION ET INFORMATIQUE	617,63 \$
02-320-00-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	778,90 \$
02-320-00-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	633,35 \$
02-320-00-525-12	ENTR. ET RÉP. - JOHN DEERE 410J 2008	2 773,65 \$
02-320-00-525-12	ENTR. ET RÉP. - JOHN DEERE 410J 2008	1 483,54 \$
02-320-00-525-14	ENTR. ET RÉP. - CAMION FORD 550	1 578,27 \$
02-355-00-641-00	ART. QUINC. / ENSEIGNES ET BARRICADES	468,24 \$
02-355-00-641-00	ART. QUINC. / ENSEIGNES ET BARRICADES	245,14 \$
02-355-00-641-00	ART. QUINC. / ENSEIGNES ET BARRICADES	83,14 \$
02-355-00-641-00	ART. QUINC. / ENSEIGNES ET BARRICADES	47,24 \$
02-355-00-641-00	ART. QUINC. / ENSEIGNES ET BARRICADES	1 007,88 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	299,21 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	1 050,61 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	1 863,53 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	121,94 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	99,49 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	1 101,40 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	1 350,00 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	95,22 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	126,11 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	81,89 \$
02-701-20-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	1 343,34 \$
02-701-20-526-00	ENTR. ET RÉP. - MACH., EQUIP. ET OUTILS	199,20 \$
02-701-20-526-00	ENTR. ET RÉP. - MACH., EQUIP. ET OUTILS	172,04 \$
02-701-20-641-00	ARTICLES DE QUINCAILLERIE	193,17 \$
02-701-20-648-00	ÉQUIPEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE	335,71 \$
02-701-42-516-00	LOC. MACHINERIE, OUTILLAGE ET EQUIP.	262,47 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	188,87 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	83,94 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	40,84 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	157,48 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	94,49 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	94,49 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	1 454,18 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	576,27 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	144,53 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	67,22 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	3 779,55 \$
02-701-42-522-00	ENTR. ET RÉP. BÂTISSSES ET TERRAINS	865,07 \$
02-701-42-522-01	ENTR. ET RÉP. - PISCINE	115,48 \$
02-701-42-522-01	ENTR. ET RÉP. - PISCINE	419,94 \$
02-701-42-522-01	ENTR. ET RÉP. - PISCINE	49,07 \$
02-701-42-522-01	ENTR. ET RÉP. - PISCINE	250,92 \$
02-701-42-522-01	ENTR. ET RÉP. - PISCINE	1 022,05 \$
02-701-42-522-02	ENTR. ET RÉP. - MARINA	461,94 \$
02-701-52-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	138,80 \$
02-701-52-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	1 700,80 \$
02-701-52-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	1 338,68 \$
02-701-52-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	34,00 \$
02-701-52-522-00	ENTR. ET RÉP. - BÂTISSSES ET TERRAINS	3 230,57 \$
02-701-52-522-01	ENTR. ET RÉP. - TERRAIN DE VOLLEYBALL	1 996,92 \$
02-701-55-649-00	PIÈCES ET ACCESSOIRES - TENNIS	419,95 \$
	TOTAL	50 466,41 \$